

M. BALMET Hubert  
269 route de Près clos  
38740 La Chalpe en  
VALJOUFFREY

M. Michel PUECH  
Commissaire - Enquêteur.

Valjouffrey, 2 juillet 2018

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Originaire du hameau des Fauves en Valjouffrey, et ayant assisté à deux inondations du hameau (en 1956 et en 2008), je me permets d'exposer une observation concernant votre projet. Comme vous le faites remarquer, le lit du torrent de Malentrég a une diminution de pente en amont et en aval du pont sur le CD 117.

Mais à mon avis le risque d'inondation que vous évoquez se situe en amont du pont, au milieu du village. Lors de grosses crues des blocs instables, venant de l'amont et charriés par l'eau, se bloquent sur la partie plate du ruisseau, formant ainsi barrage, et débordant. C'est précisément ce qui s'est passé en 2008.

Je pense que l'enlèvement des blocs qui jonchent le ruisseau, et des dépôts sédimentaires, suffirait à résoudre un des deux objectifs de votre projet de "prévention des risques d'inondation".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée,

